

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 mai 2020

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Jean Marc BOUSCHBACHER - Mme Petra LAURAIN - M. Régis BELGERI M Thibault HEINTZ - Mme Nicole DELAVILLE - Mme Agnès JEANMICHEL - Mme Thérèse LALOGÉ - Mme Sylvie PALUMBO - M. Pascal. FERRARD - – M. Patrick ALBERTOLI
Mme Yasmine AKSU – M. Christophe DEMARQUE – Mme THOUVENOT Coralie

Absents - Excusés : M. Anthony SCHIARATURA

Date de la convocation : 25 mai 2020

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

1 - Indemnités de fonction

2 - Commission d'appel d'offres

3 - Modification du tableau des effectifs

4 - Association des Communes Forestières : désignation des délégués forêt

5 - Association des Communes Forestières : cotisation 2020

6 - Syndicat d'électrification des Vosges (*SDEV*): désignation d'un délégué communal (*pour représenter la Commune à l'élection des délégués cantonaux*)

7 - Syndicat assainissement non collectif (*SDANC*) : désignation d'un délégué communal (*pour représenter la Commune à l'élection des délégués cantonaux*)

8 - S.D.A.N.C : participation syndicale budgétaire

9 - Association Acti'Sov - chantier insertion : renouvellement adhésion

10 - Association Acti'Sov - chantier insertion : désignation de délégués

11 - Association des Parents et Amis des Enfants de l'Eau Vive : don Mme MOREL

12 - Pandémie covid 19 : exonération de loyers

13 - Travaux enfouissement des réseaux secs rue de la République : 2^{ème} tranche

14 - Etablissement des commissions communales

- Informations et questions diverses

Début du conseil : 18 h 05

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER PROCÈS VERBAL

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 23 mai 2020 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 - INDEMITÉS DE FONCTION *(délibération n° 2020.05.29/01)*

Monsieur le Maire indique qu'il va bénéficier d'une indemnité à titre automatique, sans délibération, selon le barème énoncé à l'article L 2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales. Toutefois le Conseil Municipal peut à sa demande et par délibération, fixer une indemnité inférieure au barème.

Celle-ci sera fixée au taux maximal attribué aux communes de 1000 à 3499 habitants, soit 51.6 % de l'indice brut 1015, soit 2.006,93 € brut.

En ce qui concerne l'indemnité des adjoints, en se référant à l'article L 2123-20 du Code Général de Collectivités Territoriales, au taux maximal attribué aux communes de 1000 à 3499 habitants, elle sera de 19.80 % de l'indice brut 1015, soit 770.10 € brut.

Monsieur DESVERNES propose :

- Pour les 1^{er} et 2^{ème} adjoints : 100 %
- Pour les 3 et 4^{ème} adjoints : 50 %

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord aux propositions du 3^{ème} alinéa.

2 – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES *(délibération n° 2020.05.29/02)*

Monsieur DESVERNES indique qu'il y a lieu de désigner des membres au sein du Conseil. Ceux-ci auront pour but d'examiner les candidatures, les offres et d'attribuer le marché.

Après un tour de table le Conseil à l'unanimité prononce :

Membres titulaires :

- M. Jean-Marc BOUSCHBACHER
- Mme Nicole DELAVILLE
- Mme Agnès JEANMICHEL

Membres suppléants :

- M. Patrick ALBERTOLI
- M. Régis BELGERI
- Mme Thérèse LALOGÉ

Monsieur DESVERNES étant membre de droit

3 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

(délibération n° 2020.05.29/03)

Monsieur le Maire signale que Monsieur Jean Michel DUMOULIN agent du service technique a été recruté en contrat aidé, puis en remplacement d'un agent malade du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019. Il bénéficie actuellement d'un CDD jusqu'au 30 avril prolongé au 31 juillet à cause du COVID 19.

Donnant entière satisfaction, il serait souhaitable de l'intégrer dans la fonction publique territoriale en tant que stagiaire pendant 1 an. Après concertation, le conseil à l'unanimité donne son accord.

4 – ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES : désignation des délégués forêt (délibération n° 2020.05.29/04)

Dans son courrier du 19 mai, l'Association des Communes Forestières Vosgiennes demande de désigner deux délégués "forêt" qui représenteront notre collectivité.

A l'unanimité, Madame Nicole DELAVILLE, titulaire et Monsieur Régis BELGERI suppléant seront les représentants de la commune.

5 – ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES : cotisation 2020 (délibération n° 2020/05.29/05)

Un avis d'appel à cotisation est demandé par cette association.

Le calcul de celle-ci est de 75 % de la cotisation 2017 + 0.25 €/ha de forêt communale avec une cotisation minimale de 75 € et une cotisation maximale de 700 €.

La part de la commune sera de 100 €.

Le Conseil accepte ce montant à l'unanimité.

6 –ÉLECTRIFICATION DES VOSGES (SDEV): désignation d'un délégué communal (pour représenter la Commune à l'élection des délégués cantonaux) (délibération n° 2020.05.29/06)

Monsieur le maire explique qu'il y a lieu de désigner un délégué auprès du Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges (SDEV). Celui-ci représentera la commune au niveau du comité syndical et qui se dérouleront à la COM COM.

C'est à l'unanimité, que les Conseillers désignent Monsieur Thibault HEINTZ pour représenter la commune.

7 – SYNDICAT ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SDANC) : désignation d'un délégué communal (pour représenter la Commune à l'élection des délégués cantonaux)

(délibération n° 2020.05.29/07)

Le Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif (SDANC) demande de désigner un délégué.

C'est monsieur Yves DESVERNES qui est désigné à l'unanimité.

8 - S.D.A.N.C : participation syndicale budgétaire (délibération n° 2020.05.29/08)

La cotisation à cet organisme pour l'année 2020 est calculée en fonction du nombre d'habitants, le montant sera de 80 €.

A l'unanimité le Conseil donne son accord.

9 – ASSOCIATION ACTI'SOV - chantier insertion : renouvellement adhésion (délibération n° 2020.05.29/9)

Monsieur le Maire indique qu'il fait de temps en temps appel à ACTI'SOV pour renforcer l'équipe technique afin de remplacer, en particulier, un agent lors d'un congé de maladie.

Il y a donc lieu de renouveler notre adhésion soit 0.50 €/habitant avec plafond de 500 € pour les communes de plus de 1000 habitants.

Les Conseillers, à l'unanimité, décident de renouveler notre adhésion à cette association.

10 - ASSOCIATION ACTI'SOV - chantier insertion : désignation désignation de délégués (délibération n° 2020.05.29/10)

Suite à la demande de cette association, il faut désigner deux délégués de la commune pour siéger à leur Conseil d'Administration.

C'est Monsieur Jean Marc BOUSCHBACHER, délégué titulaire et Monsieur Christophe DEMARQUE, délégué suppléant qui sont désignés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

11 – ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DE L'EAU

VIVE Vive : don de Mme MOREL (délibération n° 2020.05.29/11)

Pour faire suite au don de Madame MOREL pour les enfants de l'IME L'EAU VIVE, deux devis sont présentés.

A l'unanimité, le Conseil décide de verser la somme de 1.894.60 €, montant qui soldera la totalité du don.

12 – PANDEMIE covid 19 : exonération de loyers

Monsieur DESVERNES fait lecture du mail reçu le 30 mars de Monsieur MONASSE du magasin ANGLE DE VUE qui indique : «en cette situation exceptionnelle de "force majeure" les décisions peuvent être prises par nos bailleurs concernant les loyers de PME ».

Après concertation et débats le Conseil décide de reporter sa décision à une date ultérieure.

13 – TRAVAUX ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS :

rue de la République – 2^{ème} tranche (délibération n° 2020.05.29/12)

Monsieur le Maire indique que l'ATD 88 est chargé de l'étude des travaux de la République – 2^{ème} tranche.

L'enfouissement des réseaux secs (câble téléphone, éclairage public etc..) traversant la chaussée sera effectué par le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges avec un devis de 49.524,71 € HT.

Ces travaux sont susceptibles d'obtenir une subvention auprès du Conseil Départemental.

Madame Coralie THOUVENOT quitte le Conseil à 19 h 15.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le projet tel qu'il est présenté, autorise la réalisation des travaux par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, maître d'ouvrage, sous réserve de l'octroi d'une subvention et s'engage à verser au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges le montant de sa participation, dès que la demande lui en sera faite, soit 70 % du montant HT.

14 – ÉTABLISSEMENT DES COMMISSIONS COMMUNALES

(délibération n° 2020.05.29/13 - délibération n° 2020.05.29/13.1 - délibération n° 2020.05.29/13.2
délibération n° 2020.05.29/13.3 - délibération n° 2020.05.29/13.4 - délibération n° 2020.05.29/13.5
délibération n° 2020.05.29/13.6 - délibération n° 2020.05.29/13.7 - délibération n° 2020.05.29/13.8
délibération n° 2020.05.29/13.9)

Monsieur le Maire signale que chacun a reçu un document où sont proposées les cinq commissions communales du nouveau mandat. Il est précisé que le nombre de membres n'est pas imposé et qu'il est possible de s'y inscrire suivant ses disponibilités et ses affinités, Monsieur le Maire étant d'office "président" de toutes les commissions.

Après avoir délibéré il est décidé à l'unanimité de créer les commissions suivantes avec les membres cités ci-dessous :

*** Finances et suivi du Budget :**

vice-président (e) : Mme Agnès JEANMICHEL

Membres :

M. Jean Marc BOUSCHBACHER

Mme Petra LAURAIN

M. Régis BELGERI
M Thibault HEINTZ
Mme Nicole DELAVILLE
Mme Thérèse LALOGÉ
Mme Sylvie PALUMBO
M. Pascal. FERRARD
M. Anthony SCHIARATURA
M. Patrick ALBERTOLI
Mme Yasmine AKSU
M. Christophe DEMARQUE
Mme THOUVENOT Coralie

★ **Travaux-Voirie et Bâtiments**

vice-président (e) : M. Jean Marc BOUSCHBACHER

Membres :

Mme Agnès JEANMICHEL
M. Régis BELGERI
M Thibault HEINTZ
Mme Nicole DELAVILLE
Mme Thérèse LALOGÉ
M. Pascal. FERRARD
M. Patrick ALBERTOLI
Mme Sylvie PALUMBO

★ **Animation – Communication**

vice-président (e) : M. Régis BELGERI

Membres :

M. Christophe DEMARQUE
Mme Yasmine ASKU
Mme Nicole DELAVILLE
M Thibault HEINTZ
M. Jean Marc BOUSCHBACHER
Mme THOUVENOT Coralie
Mme Thérèse LALOGÉ
Mme Agnès JEANMICHEL
Mme Petra LAURAIN

★ **Affaires Sociales**

vice-président (e) : Mme Nicole DELAVILLE

Membres :

Mme Sylvie PALUMBO
Mme Thérèse LALOGÉ
M. Patrick ALBERTOLI
M. Christophe DEMARQUE

★ **Revitalisation Bourg-Centre - Environnement et Urbanisme**

vice-président (e) : M. Jean-Marc BOUSCHBACHER

Membres :

Mme Petra LAURAIN
M. Régis BELGERI
M Thibault HEINTZ

Mme Nicole DELAVILLE
Mme Thérèse LALOGÉ
Mme Sylvie PALUMBO
M. Pascal. FERRARD
M. Anthony SCHIARATURA
M. Patrick ALBERTOLI
Mme Yasmine AKSU
M. Christophe DEMARQUE
Mme THOUVENOT Coralie
Mme Agnès JEANMICHEL

Il y a lieu également de désigner les représentants de la Commune
aux :

• **Conseil d'Administration de :**

L'E.H.P.A.D. : Le Maire Président de droit
délégué(e)s : M. Jean Marc BOUSCHBACHER
Mme Nicole DELAVILLE

L'EAU VIVE : Le Maire Président de droit
délégué(e)s : Mme Nicole DELAVILLE
Mme Agnès JEANMICHEL
Mme Thérèse LALOGÉ
M. Patrick ALBERTOLI
M. Régis BELGERI

• **Conseil de Vie Sociale de :**

L'EFFEUILLY : Mme Nicole DELAVILLE
L'ESAT : Mme Nicole DELAVILLE
ARIANE : Mme Nicole DELAVILLE
IFPRO le maire est membre de droit

DANS LES ASSOCIATIONS

COMITÉ DE JUMELAGE : le Maire membre de droit
membres : M. Régis BELGERI
Mme Nicole DELAVILLE
Mme Petra LAURAIN
M. Christophe DEMARQUE

ASSOCIATION LES AMIS DU PATRIMOINE
membres : le Maire membre de droit
Mme Sylvie PALUMBO
Mme Petra LAURAIN

ET DANS LES COMMISSIONS OBLIGATOIRES :

O.N.F. – garants Mme Nicole DELAVILLE
M Régis BELGERI

CORRESPONDANT DÉFENSE Mr Régis BELGERI

CORRESPONDANCE LOCAL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
M. Jean-Marc BOUSCHBACHER

COMMISSION COMMUNALES DES IMPÔTS DIRECTS :

Le Maire.

Les Titulaires sont nommés par les services fiscaux.

C'est à l'unanimité que le Conseil désigne les représentants aux diverses associations et organismes précités.

Informations et questions diverses

- le règlement intérieur du Conseil Municipal est distribué à chacun pour y apporter des suggestions et modifications éventuelles avant l'approbation ;
- rendez-vous est pris avec la propriétaire du terrain de camping pour suite à donner ;
- remerciement de l'EFS pour mise à disposition de la salle des fêtes pour leurs collectes des 6 mars et 15 mai ;
- réouverture du bureau de poste avec de nouveaux horaires ;
- nouveau centre équestre au Bigovre BLEURVILLE ;
- une habitante du quartier des HLM route du 8 mai se plaint de la présence de corneilles à proximité ;
- remerciement de la COM-COM pour la mise à disposition de nos agents du service technique afin que le retour des enfants à l'école se fasse en toute sécurité et ce dans un temps limité ;
- consignes de Monsieur le Préfet des Vosges concernant l'invasion des chenilles processionnaires dans les forêts ;
- le chêne coupé par erreur par l'entreprise Bois et Travaux a été vendu pour la somme de 1.234,00 € soit 294,00 € le m³ ;
- courrier du 20 mai de Monsieur le Préfet des Vosges pour la gestion des ponts de l'Ascension et de la Pentecôte.

Monsieur Thibault HEINTZ fait part des problèmes de voisinage dans la rue du château.

Prochain conseil le vendredi 5 juin à 18 h.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 45

Darney, le 29 mai 2020

Le Maire

Y. DESVERNES

